

Nouvelles sahraouies

N° 186 | octobre 2022

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



S O M M A I R E

Des familles sahraouies assistent impuissantes à la destruction de leurs tentes	2
Echos de l'actualité	3
2023-2024 – la Suisse au Conseil de Sécurité	5
L'Espagne change-elle de position?	6
Hommage à Françoise Pitteloud	6
Un dispensaire de santé autonome en énergie	7
Interview de Jean Ziegler	9
Le Sahara Occidental à la fête des peuples	12
L'Unité africaine et les Sahraouis	12
Appel pour une action humanitaire internationale dans les camps de réfugiés sahraouis	13
Les cahiers de l'Ouest africain	14

LA SUISSE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ : QUELLE PERSPECTIVE POUR LE PEUPLE SAHRAOUI ?

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

DES FAMILLES SAHRAOUIES ASSISTENT IMPUISSANTES À LA DESTRUCTION DE LEURS TENTES

Depuis plusieurs années, les familles sahraouies du Sahara Occidental occupé n'ont plus le droit de monter leurs tentes dans le désert pour passer l'été au calme, essayant pour quelques jours de fuir l'occupation.



Tentes détruites près de Boujdour

Photo SP



Les forces de polices marocaines traquent les familles sahraouies. Photo SP

Après Gdeim Izik, le Maroc craint de nouvelles rébellions. Le 10 août de cette année, les forces auxiliaires marocaines ont attaqué un groupe de familles

sahraouies dans le désert à l'Est de Boujdour où elles passaient leurs vacances.

Les agents marocains ont lacéré les tentes à coups de couteaux et les ont fait choir sur leurs occupants qu'ils ont ensuite agressés. Les téléphones ont été saisis pour empêcher toute diffusion des scènes filmées. Certaines photos ont tout de même échappé à la destruction et ont permis d'avoir des preuves de l'attaque marocaine.

Tuer la culture sahraouie

Pourquoi donc détruire les tentes ? Cette intervention s'inscrit dans le cadre d'une politique systématique des forces occupantes de s'attaquer à l'un des symboles culturels fondamentaux de la culture du peuple sahraoui. Elles traquent sans re-

lâche les familles qui veulent se ressourcer en montant leur tente et en y passant quelques jours de tranquillité et de liberté. Pour les policiers marocains, tout groupe de tentes qui se monte est un rappel des milliers de tentes du camp de Gdeim Izik, le camp de la liberté qu'ils ont saccagé en 2010.

Les victimes sont les familles Abel Ali Salem, Abel Aiala, Abel Bachir Khaya et El Aalem Haedhould Mbarek dont le père a dû être hospitalisé.

D'après La lettre de l'AFASPA (Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique) de juillet-août 2022.

ÉCHOS DE L'ACTUALITÉ

Chères lectrices et chers lecteurs,

Malgré la torpeur caniculaire de nos médias sur la question du Sahara Occidental, il ne se passe pas une semaine sans que cette question ne soit au coeur de multiples rencontres internationales.

Rappelons d'abord le drame migratoire de Melilla du 24 juin planifié par le Maroc pour faire céder l'Europe après avoir obtenu de l'Espagne qu'elle bafoue le droit international et reconnaisse le 18 mars l'« autonomie » du Sahara Occidental comme une bonne solution. L'UE, malgré ses dissensions importantes sur cette question, n'a pour le moment pas cédé et J. Borrell, en charge des affaires étrangères et de la sécurité de l'UE a déclaré, entre

autres, « que le peuple sahraoui devait pouvoir choisir son avenir ». Ces propos ont fait monter l'ire marocaine et J. Borrell a dû relativiser son propos le 23 août. Le Maroc « très fâché » est allé jusqu'à annuler une réunion prévue pour le mois de septembre avec le chef de la diplomatie européenne.

Ce qui venait de se passer à Tunis les 27 et 28 août, lors de la TICAD8 - Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique – avait déjà exaspéré le monarque marocain. Le président tunisien, Kaïs Saïed avait accueilli à sa descente d'avion le Président sahraoui Brahim Ghali – avec les honneurs dus au chef d'État qu'il est - et avait eu avec lui des entretiens privés. Le Maroc a donc rappelé son ambassadeur de Tunisie et, dans la foulée, la Tunisie

a fait de même. Précédemment, le Maroc et l'Algérie avaient déjà rappelé leurs ambassadeurs. Est-ce que le Maroc commencerait à être isolé dans la région du Maghreb arabe? Et l'Europe peut-elle continuer à verser des milliards au Maroc pour qu'il retienne les migrants hors du territoire européen quand elle assiste au manque total d'humanité de Mohamed VI qui les utilise comme monnaie de chantage? Staffan de Mistura, l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental est reparti pour un nouveau tour de discussion qui devait le mener au Maroc et dans les territoires occupés du Sahara Occidental. Devant l'interdiction marocaine de se rendre à El Ayoun, le diplomate s'est rendu dans les camps de réfugiés sahraouis où il a rencontré la population et ses diri-



Au milieu de la photo : Steffan de Mistura dans les camps de réfugiés sahraouis.

Photo SP



Sahraouiés témoignant des maltraitances subies par leurs fils et maris. Photo SP

geants. Que craignait le Maroc ? Sans doute les témoignages accablants de citoyens sahraouis sur l'enfermement dans lequel ils vivent et la répression qu'ils subissent.

En Suisse, la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU s'est ouverte le 12 septembre au palais des Nations à Genève. Des défenseurs et défenseuses sahraoui.es des territoires occupés avaient décidé de s'y rendre pour faire entendre leurs voix dans des conférences, des rencontres avec les missions de différents pays; remettre aux Comités contre la torture et la détention arbitraire, notamment, des documents attestant des mauvais traitements subis par les prisonniers sahraouis.

Les Sahraoui.es des territoires occupés n'ont pas reçu de visa de la part du Consulat suisse de Rabat de peur qu'ils ne restent en Suisse. Alors que, depuis au moins 30 ans, aucun sahraoui n'est jamais resté en Suisse à

la fin d'une session. Ces défenseurs et défenseuses des Droits humains n'ont donc pas pu venir à Genève.

On assiste ainsi au Sahara Occidental occupé à un double enfermement. Tous ceux et toutes celles qui ont essayé de s'y rendre afin de pouvoir recueillir des informations sur la situation de la population ont été expulsés (parlementaires, juristes, membres d'ONG et de comités de soutien). Quand les Sahraouis eux-mêmes veulent sortir pour pouvoir témoigner de leurs souffrances, ils en sont empêchés. Nous nous sommes adressés aux autorités suisses sans succès.

Les Sahraouis provenant des camps de réfugiés ont eux reçu leur visa de l'Ambassade suisse d'Alger et peuvent heureusement faire connaître à l'ONU la tragique situation alimentaire et sanitaire des réfugiés.es qui ont de graves carences nutritives qui agissent sur leur physique et leur psychisme. Toutes les orga-

nisations internationales crient à l'aide (voir p. 9). Notre Comité a demandé un rendez-vous à la DDC et nous espérons que l'aide suisse sera augmentée. Nous vous donnerons des nouvelles. Nous savons que cette situation vous préoccupe aussi.

Terminons avec une nouvelle diplomatique: le Kenya, le Pérou et la Colombie reconnaissent la République Arabe Sahraoui Démocratique. Et une bonne nouvelle d'Espagne. 17 jeunes Sahraouis viennent d'arriver en Estramadure pour commencer ou poursuivre leurs études dans les centres éducatifs de la région. Le projet madrasa (école en arabe) vise à dispenser une éducation académique aux jeunes Sahraouis issus des camps de réfugiés qui sont reçus dans des familles espagnoles.

Lors de notre prochain bulletin, nous vous informerons des résultats de l'Examen Périodique Universel du Maroc qui a lieu à l'ONU tous les quatre ans pour tous les pays (voir notre dernier bulletin). Nous espérons que de nombreux Etats, dont la Suisse, interviendront sur la question du Sahara Occidental. Vous aurez également des nouvelles récentes des camps de réfugiés et des territoires occupés. Jusque là, nous vous remercions de votre fidélité et vous souhaitons un bel automne !

2023-2024

LA SUISSE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ



Les représentants au Conseil de Sécurité des cinq états élus : l'Équateur, le Japon, Malte, le Mozambique et la Suisse.

Photo SP

Le 9 juin, la Suisse a accédé au Conseil de sécurité comme membre non permanent pour 2023 et 2024 car, dit-elle, elle veut «poursuivre son engagement au sein de l'ONU et dans le monde en faveur de la paix et de la sécurité».

Pour le Sahara Occidental, nous attendons d'elle un tournant favorable la libérant du souffle menaçant du Maroc. Nous attendons qu'elle se réfère aux valeurs « d'indépendance » qu'elle aime à citer. Elle assure « défendre la paix sans intention cachée » dans les initiatives et les actions qu'elle proposera au Conseil de sécurité, « dans le respect strict du droit international et du droit international humanitaire. »

Les pays membres non permanents

La Suisse aura à ses côtés quatre autres pays élus le même jour qu'elle pour deux ans : l'Équateur, le Japon, Malte et le Mozambique. Parmi ces pays, le Mozambique est aujourd'hui le seul explicitement favorable au respect du droit international en ce qui concerne l'autodétermination du peuple sahraoui. Avec eux, l'Albanie, le Brésil, le Gabon, le Ghana et les Emirats arabes unis sont les cinq pays membres non permanents entrés en 2023 dans leur seconde et dernière année de présence au Conseil de sécurité. On ne peut qu'espérer qu'ils considèrent, malgré les alliances que certains ont avec le Maroc, que la construction de la paix dans le monde et donc aussi au Sahara Occidental, prime sur tout autre intérêt.

Une situation complexe

Cette entrée au Conseil de sécurité doit motiver la Suisse à être audacieuse, à défendre parmi d'autres situations tragiques, l'autodétermination du peuple sahraoui car elle sait que là est le respect du droit international. Les deux premières priorités qu'elle a déclarées pour entrer au Conseil de sécurité sont: «la construction de la paix et la protection de la population civile dans les conflits armés». Deux points centraux pour trouver le chemin menant à l'autodétermination du peuple sahraoui. La Suisse nous surprendra-t-elle par ses positions sans équivoque ? Elle

en sortira grandie avec les pays qui l'accompagneront et le Sahara Occidental pourra compter sur des Etats qui ne vendent pas leur liberté. La Suisse aurait-elle peur d'être minoritaire ? Il arrive pourtant aux minoritaires d'un jour de devenir majoritaires quand leurs arguments sont imparables et qu'ils savent défendre leurs valeurs avec talent et conviction.

Les membres permanents

La France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la Chine et la Russie, membres permanents, ayant droit de veto, risquent de jouer davantage leurs pions en fonction des alliances qui partagent la planète actuellement ou de leurs intérêts immédiats. Il est pourtant possible d'attendre de certains un soutien à la paix au Sahara Occidental. Nous attendons juin 2023 pour savoir quels seront les cinq pays qui seront nouvellement élus pour 2024 : la constellation des membres non-permanents pourrait se modifier. Or, il ne doit pas y avoir d'année blanche sur la situation du Sahara Occidental. Nous avons besoin de la force de conviction de chacun et nous allons, en cette fin d'année, prévoir un programme d'interventions. Prendre conscience aujourd'hui, c'est se battre pour modifier cette situation et rencontrer, interroger rapidement le CICR sur son absence des territoires occupés du Sahara Occidental.

(Voir p. 9-11 l'interview de Jean Ziegler sur le Conseil de sécurité)

L'ESPAGNE CHANGE-T-ELLE DE POSITION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL ?

Lors de son discours du 24 septembre devant l'Assemblée générale des Nations-Unies, le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, n'a pas évoqué de « soutien à l'autonomie » proposée par le Maroc, qu'il avait prônée le 18 mars 2022. L'opposition de la plupart des politicien.nes et du peuple espagnol.es avait été très forte. L'Algérie avait alors gelé son traité d'amitié avec l'Espagne

et la question du gaz algérien pour l'Espagne restait en suspens.

En revanche, Pedro Sanchez a déclaré à New-York que : « L'Espagne soutient une solution politique mutuellement acceptable dans le cadre de la Charte des Nations-Unies et des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ». « Il soutient l'Envoyé personnel du Secrétaire général des

Nations-Unies » et ajoute : « Mon pays, l'Espagne, continuera à soutenir la population sahraouie dans les camps comme il l'a toujours fait, étant le principal donateur international d'aide humanitaire aux camps de réfugiés sahraouis. » Est-ce une façon pour l'Espagne de reprendre contact avec l'Algérie ?



HOMMAGE À FRANCOISE PITTELOUD

Françoise Pitteloud est décédée accidentellement le 7 août à l'âge de 71 ans. Françoise était une amie, un soutien de très longue date du peuple sahraoui. Notre amie. Elle nous reste avec sa force de vivre, son accueil de l'autre, sa détermination, ses convictions politiques, sa façon de les exprimer avec force pour que le monde change. Elle et sa famille étaient toujours aux aguets des nouvelles des camps de réfugiés qu'elles connaissaient bien et de la situation humanitaire et politique. Françoise avait même le projet de repartir bientôt dans les camps pour améliorer la situation critique des jeunes enfants – un domaine qu'elle connaissait si bien. C'est à Eric, à Anaïk, Cyrian et Moïra et toute la famille que nous pensons bien fort; à sa si grande absence, elle qui avait les mots pour dire et redire la force du peuple sahraoui et son besoin de solidarité.

UN DISPENSAIRE DE SANTÉ AUTONOME EN ÉNERGIE



Mars 2022 – 1^{re} mondiale à l'hôpital de Smara: stérilisation solaire avec un four parabolique.

Photo SP

Comme nous vous l'avons promis dans le dernier numéro des Nouvelles Sahraouies, avec l'ADER/S, nous vous présentons quelques résultats de nos travaux pour l'étude et la réalisation, au Sahara, d'un dispensaire complètement autonome en énergie grâce à l'énergie solaire.

La demande des Sahraouis

Lors de notre voyage de 2018, le ministre sahraoui des Transports nous avait demandé de nous impliquer dans la construction d'un dispensaire autonome, prévu initialement pour les territoires libérés du Sahara Occidental dans la région de Mijek. Un dispensaire de santé... solaire. Depuis lors, l'étude de ce projet nous a beaucoup motivés. Nous voulons proposer quelque chose d'innovant, de robuste, de bien dimensionné, construit le plus possible avec des matériaux trouvés sur place, apporter un minimum de confort, choisir des solutions plutôt low tech, proposer un bâtiment économe et complètement autonome en énergie, minimiser l'impact négatif sur l'environnement. Il est indispensable pour nous que

ce projet soit en phase avec la volonté des Sahraouis d'aller dans le sens d'une autonomie énergétique, que ce ne soit pas un projet imposé par une ONG suisse, mais essentiellement voulu par les Sahraouis.

Nous avons aussi voulu ce dispensaire comme un modèle de bâtiment proposant des techniques modernes alliées à des méthodes de construction traditionnelle revisitées.

Voici le cahier des charges énergétiques de ce dispensaire... et les solutions choisies :

- Climatisation partielle – Une partie des locaux devrait être climatisée quand la température avoisine les 55 degrés en été, il est important de pouvoir baisser la température de quelques

degrés. Dans ce but, nous proposons une installation solaire photovoltaïque, sans stockage d'énergie dans des batteries. Il est prévu que la climatisation ne fonctionne que quand les panneaux fournissent assez d'électricité. Une construction du bâtiment en terre (adobe) et l'utilisation de la technique de la voûte nubienne pour les toits (à la place des toits en tôle ondulée), favorisera le stockage de la fraîcheur. Une attention architecturale particulière sera donnée pour la prévention des risques en cas de fortes pluies.

- Possibilité de stérilisation d'instruments chirurgicaux. Nous avons développé la stérilisation d'instruments chirurgicaux grâce à un four solaire parabolique, et un

autoclave initialement prévu pour le gaz.

Electricité courante pour frigo, lumière et alimentation d'appareils médicaux. Cette partie de l'installation ressemblera à toutes les autres installations déjà initiées par l'ADER/S.

Pour la partie construction, nous avons entamé une très riche collaboration avec Architecture sans frontières, une association vaudoise. Pour la partie énergétique, notre concept a été ausculté, dimensionné et validé par un étudiant de la HEIG d'Yverdon, lors de son très complet travail de diplôme.

Au Sahara, nous allons travailler avec plusieurs ministères sahraouis et nous appuyer sur un délégué sahraoui pour

la coordination des travaux sur place. A l'origine, ce dispensaire avait été prévu pour une région très isolée, sans réseau électrique, mais la guerre sévissant dans ces zones là, toute construction y est devenue impossible.

D'autre part, parce que nous désirons que ce bâtiment modèle soit évolutif et puisse servir de base de réflexion, qu'il puisse servir d'incitation et d'exemple pour d'autres constructions analogues ailleurs, nous avons prévu, avec les autorités sahraouies, ce premier dispensaire autonome, dans le camp de Shaid-Elhafed (Rabuni).

Pour l'ADER/S
Gilles Boss



Maison en terre et voûte nubienne dans les camps, modèle pour la construction du dispensaire.

Photo SP

INTERVIEW DE JEAN ZIEGLER

Jean Ziegler a accepté de répondre à une interview pour le Bulletin «Nouvelles Sahraouies» et nous nous en réjouissons. En effet, Jean Ziegler est un ami du peuple sahraoui depuis le début de la guerre au Sahara Occidental en 1975.

Comme conseiller national, il est intervenu à plusieurs reprises au Parlement suisse pour engager notre pays dans des actions favorisant la décolonisation du Sahara Occidental. Il s'est rendu sur le terrain, dans les camps de réfugiés sahraouis, et reste présent dans l'histoire de ce peuple qui garde pour lui admiration et affection pour sa solidarité chaleureuse et efficace.

Voix de la lutte de nombreux peuples à travers le monde, il a toujours soutenu avec diligence le principe d'autodétermination. Connu sur la scène internationale à travers ses ouvrages et ses fonctions au sein du Comité consultatif des Droits de l'Homme de l'ONU, il continue à porter un regard attentif sur l'évolution de la géopolitique. Ses convictions et son engagement en tant qu'intellectuel ont suscité l'engagement de nombreux chercheurs dont je fais partie.



Ubi Bouchraya, ministre sahraoui pour l'Europe et Jean Ziegler.

Photo SP

K.I. Le 9 juin, l'Assemblée générale de l'ONU a élu la Suisse membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU pour une période de deux ans à partir du 1^{er} janvier 2023. Quels sont les atouts de la Suisse pour un tel poste ?

J.Z. Le Conseil de Sécurité crée du droit international. Il vote entre 40 et 70 résolutions par an. Celles-ci ont un caractère normatif. Comme membre du Conseil de Sécurité, la Suisse peut proposer des résolutions qui concrétisent le droit élémentaire à l'autodétermination du peuple héroïque des Sahraouis. Elle doit le faire puisque l'autodétermination fait partie des Droits de l'Homme collectifs fondamentaux de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948, signée et ratifiée par la Suisse.

K.I. Quelles sont vos attentes concernant le travail diplomatique

de la Suisse et quelle attitude devrait-elle adopter pour se distinguer ?

J.Z. Lors de l'élection du 9 juin 2022, la Suisse a réalisé un résultat exceptionnel: 187 Etats pour; 5 abstentions; aucune opposition. Sa voix sera donc entendue et respectée.

K.I. L'invasion de l'Ukraine a soulevé une indignation internationale et l'Occident s'est empressé d'oeuvrer en utilisant différentes voies. Comment expliquez-vous ce double standard par rapport à des situations similaires comme le Sahara Occidental dont on présente l'annexion comme un fait accompli ?

J.Z. Il n'y a pas de fait accompli en droit international. La lutte à venir de la Suisse au sein du Conseil de Sécurité a des perspectives réalistes. Pendant son mandat, la Suisse présidera à deux reprises le



Foule sahraouie dans les camps de réfugiés sahraouis

Photo SP

Conseil de Sécurité et déterminera l'ordre du jour. Son prestige la rendra capable de construire et de négocier des alliances parmi les 15 Etats membres afin d'obtenir le respect de l'autodétermination du peuple sahraoui. Un problème central sera l'attitude du Parlement et de la société civile suisse. Il faut que la pression parlementaire et citoyenne sur le Conseil fédéral soit constante et forte. Notamment le DFAE et Ignazio Cassis sont faibles et risquent constamment de se soumettre aux injonctions de la France, des USA, de l'Espagne, de l'Union Européenne, et d'Israël.

J'insiste: pour le combat à venir que devra mener la diplomatie suisse en faveur du peuple

sahraoui, il existe un espoir réaliste. L'arbitraire, l'arrogance, l'occupation militaire restent et resteront une violation permanente de la charte de l'ONU.

Deux exemples historiques me viennent en mémoire. Ils montrent comment des petits pays neutres, membres non-permanents du Conseil de sécurité peuvent briser ce silence et imposer la légitime revendication d'un peuple nié dans ses droits. Sous Olaf Palme, la Suède a imposé la légitime revendication du peuple kurde. Du temps de Bruno Kreisky, son ambassadeur Peter Jankovitch s'est fait le défenseur intraitable des droits du peuple martyr de Palestine. La Suisse devra devenir le procureur du droit inaliénable de la

sahraoui à son autodétermination.

K.I. Le Chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, a récemment effectué un revirement sur le Sahara Occidental en donnant son soutien au plan d'autonomie marocain. Comment analysez-vous cette attitude ?

J.Z. Le plan marocain n'est qu'un plan d'annexion cachée. Président du Gouvernement d'Espagne, Pedro Sanchez, se pliant aux pressions américano-israéliennes, se déshonore en tant que socialiste et démocrate.

K.I. Suite au changement dans le dossier du Sahara Occidental, le 15 juin, l'Algérie a décidé de procéder

à la suspension « immédiate » du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération qu'elle a conclu le 8 octobre 2002 avec le Royaume d'Espagne. Approuvez-vous une telle décision ?

J.Z. La démarche algérienne est digne et juste.

K.I. Enfin, quelles possibilités de changement, voyez-vous à la situation carcérale tragique des prisonniers sahraouis de Gdeim Izik, condamnés à des peines de prison de 20 ans à la perpétuité pour des aveux arrachés sous la torture ? Ils souffrent d'isolement et les mauvais traitements sont très fréquents. Malgré les actions et interventions régulières d'ONG connues et de la société civile internationale, ces 19 prisonniers n'ont jamais été visités par le CICR.

J.Z. Il est urgent que le Maroc cesse de torturer ces prisonniers ; leur vie est en danger. La Suisse et tous les pays démocratiques doivent saisir l'occasion de l'Examen Périodique Universel du Maroc, en novembre prochain, pour exiger du Maroc la libération de ces prisonniers. La détention clandestine de ces prisonniers politiques est un scandale absolu. Le Maroc interdit aux délégués du CICR tout droit de visite. La Suisse doit exiger le droit de visite, la fin des traitements inhumains, l'an-



Les prisonniers de Gdeim Izik.

Photo SP

nulation des condamnations arbitraires prononcées par les cours militaire et civile, et la libération immédiate des prisonniers.

Je voudrais en terminant insister sur une évidence essentielle. Le droit à l'autodétermination a été conquis par les mouvements armés de libération nationale contre la domination coloniale, dans de nombreux pays tout au long du siècle passé et des premières décennies du présent siècle. Des dizaines de milliers de femmes, d'homme, d'adolescents sont morts pour la conquête de ce droit.

La lutte des Sahraouis revêt une dimension universelle. La RASD, son armée, ne luttent pas seulement pour la souveraineté sahraouie, mais pour la liberté, la souveraineté

de tous les peuples du monde. Et donc aussi pour nous. Nous devons aux Sahraouis admiration, gratitude et une solidarité totale.

Interview réalisée avec Jean Ziegler en septembre 2022 par Keltoum Irbah



Comité de rédaction

Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux. La mise en page est réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

LE SAHARA OCCIDENTAL À LA FÊTE DES PEUPLES

Le peuple sahraoui a été l'invité d'honneur de la Fête des peuples sans frontières qui s'est déroulée pour la 13^e fois du 8 au 10 juillet à Genève dans la Cour de l'école du Mail. De nombreux stands représentant notamment l'Erythrée, les peuples kurde, palestinien, des associations d'Amérique latine avaient été invités par le Parti du travail. Pendant près de trois jours de plein soleil, l'occasion a été belle de se revoir après les années blanches du COVID : de reprendre contact, d'échanger, d'écouter les espoirs de chacun pour un monde qui retrouverait ses repères de justice, d'égalité et de paix. Un public curieux, des groupes musicaux et des chants du monde, des interventions en faveur de la paix pour renouer avec une solidarité active. Pour la communauté sahraouie et notre Comité, c'était réaliser l'adhésion et l'intérêt du public avec la cause sahraouie.



Devant le stand d'information sahraoui.

Photo SP

LA COUR DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES DE L'UNITÉ AFRICAINE CONFIRME LE DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

Dans un arrêt du 22 septembre, la Cour dénonce l'occupation marocaine comme une violation grave du droit à l'autodétermination. Elle condamne l'occupation par les forces marocaines du Sahara Occidental qui viole le droit international. Elle rappelle l'obligation de tous les Etats de ne pas reconnaître cette occupation et d'assister le peuple sahraoui dans la pleine réalisation de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Elle s'inscrit dans ce vaste mouvement de décolonisation qui n'est pas encore terminé.

Cette décision institutionnelle, politique, conforme au droit international, est à l'opposé de l'illégalité juridique des installations consulaires au Sahara Occidental. Cette prise de position relance l'activité de l'Unité Africaine pour aboutir à la paix.

APPEL POUR UNE ACTION HUMANITAIRE INTERNATIONALE DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOIS

Le 24 août, l'équipe des Nations Unies en Algérie a appelé la communauté internationale à renforcer et accroître son soutien à l'aide alimentaire et nutritionnelle aux réfugiés sahraouis sérieusement menacés d'insécurité alimentaire et de malnutrition.

Pendant plus de 4 décennies, le Gouvernement algérien et les donateurs internationaux ont fait preuve d'une solidarité constante avec les réfugiés sahraouis en fournissant un soutien humanitaire d'une importance vitale. Malheureusement, ce soutien est désormais insuffisant pour répondre aux besoins actuels. Les fonds nécessaires à la seule assistance alimentaire ont doublé pour atteindre 39 millions de dollars cette année contre 19,8 millions de dollars avant le déclenchement de la pandémie.

La hausse des prix

L'impact de la pandémie de la COVID-19, la hausse mondiale des prix des denrées alimentaires et du carburant, les effets de la guerre en Ukraine ont profondément affecté l'aide humanitaire entravant de manière inquiétante l'accès des réfugiés à la nourriture, à l'eau, à la santé, à la nutrition, à l'éducation notamment. Le coordonnateur résident des Nations-Unies, Alejandro Alvarez, ajoute que la solidarité internationale est cruciale pour stopper la détérioration rapide de la situation nutritionnelle dans les camps de réfugiés et ses effets durables pour la population, en particulier les enfants.

Nos propres recherches de fonds

Sachant combien la population sahraouie des camps de réfugiés

est affectée par cette situation, nous avons sollicité un rendez-vous à la DDC pour lui demander d'augmenter son aide. Si vous-même, vous connaissez des organisations, des fondations ou des organes publics qui pourraient être sensibles à cette situation, nous vous remercions de prendre contact avec nous. Même de petits soutiens sont importants.

Nous continuons bien sûr, grâce à vous, à soutenir le dispensaire-maternité de Nina à Mahbès dans la wilaya de Smara.



L'UNHCR s'enquiert des besoins de la population sahraouie.

Photo SP

LES CAHIERS DE L'OUEST AFRICAIN

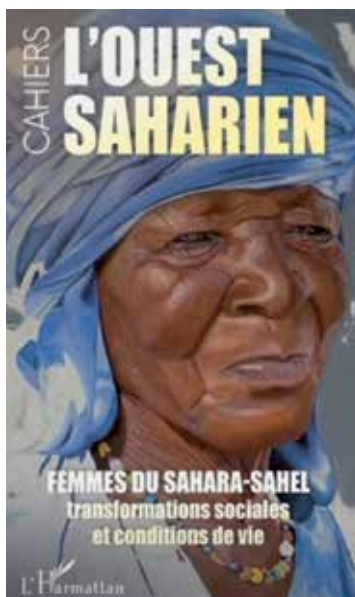
Les cahiers d'études pluridisciplinaires de l'Ouest saharien sont nés en 1998, à l'initiative d'un Sahraoui et d'un Suisse, assistés d'un historien français de renom, le professeur Pierre Boilley.

Leurs buts : raviver l'intérêt et stimuler la recherche pluridisciplinaire sur cette région. Que signifie « ouest saharien » ? C'est l'aire maure hassanophone et ses voisins. C'est le Sahara, un trait d'union entre le nord et le sud du continent, un espace de relations, qui va du Sud Maroc au Sénégal, de l'Atlantique au Niger.

Huit cahiers sont nés en 15 ans, chacun contenant de nombreuses contributions sur un sujet donné, ainsi que des comptes rendus d'ouvrages et de thèses. Outre les cahiers, 11 volumes hors séries de l'Ouest saharien, dans lesquels un-e auteur-e traite d'un sujet particulier, ont été publiés à L'Harmattan.

Nouveau départ

Sept ans après la dernière parution, sous l'impulsion de Sébastien Boulay, maître de conférences en anthropologie à l'Université Paris Cité, spécialiste du monde maure, un nouveau comité éditorial reprend les ca-



Couverture du N° 16

Photo SP

hiers, avec un nouveau format, des textes en français, anglais et espagnol, et un comité de lecture international renouvelé. Relevons, parmi les six cahiers parus sous la conduite de la nouvelle équipe, les contributions consacrées au Sahara Occidental et au peuple sahraoui.

Le volume 9, « Enjeux environnementaux » contient une présentation des poètes sahraouis de la génération de l'amitié, grandis à Cuba, les Cubaraouis. Le volume double 10-11 est consacré aux haratin, les esclaves affranchis, un groupe social hétérogène important et peu connu.

« Autour du Sahara Occidental », volume 12.

On y trouve un texte sur l'ouverture de représentations consu-

lares au Sahara Occidental et une contribution sur la présence d'entreprises transnationales françaises, « un crime de colonisation par peuplement au Sahara Occidental ». Ce cahier reprend aussi une « lettre du Sahara » en espagnol de Carlos Mario Valenzuela, impliqué dans le processus d'identification des votants-es en vue du référendum en 1997-1998, ainsi qu'un autre texte historique sur les limites de la diplomatie onusienne au moment de la Marche verte, d'André Lewin, porte-parole à l'époque du Secrétaire général de l'ONU. La culture n'est pas négligée : quatre nouvelles inédites de Limam Boicha, poète sahraoui de la Génération de l'amitié, cubaraoui, paraissent en français.

« Le champ lexico-sémantique de l'eau en hassaniya » fait l'objet d'une contribution de la linguiste Catherine Taine-Cheikh dans le numéro double 13-14, « L'eau en Mauritanie et dans l'Ouest saharien », qui reprend les exposés d'un colloque tenu à Nouakchott.

Le volume 15, « Regards sur le patrimoine » ne concerne pas le Sahara Occidental, qui revient par contre dans le le volume 16, « Femmes du Sahara-Sahel ». On peut y lire un texte de Corinne Fortier sur le gavage des jeunes femmes maures, ainsi que le témoignage, retranscrit par Sophie Caratini, de Gweigga, femme sahraouie née dans le désert dans une grande famille, l'ahal Daf, qui rejoindra plus tard les

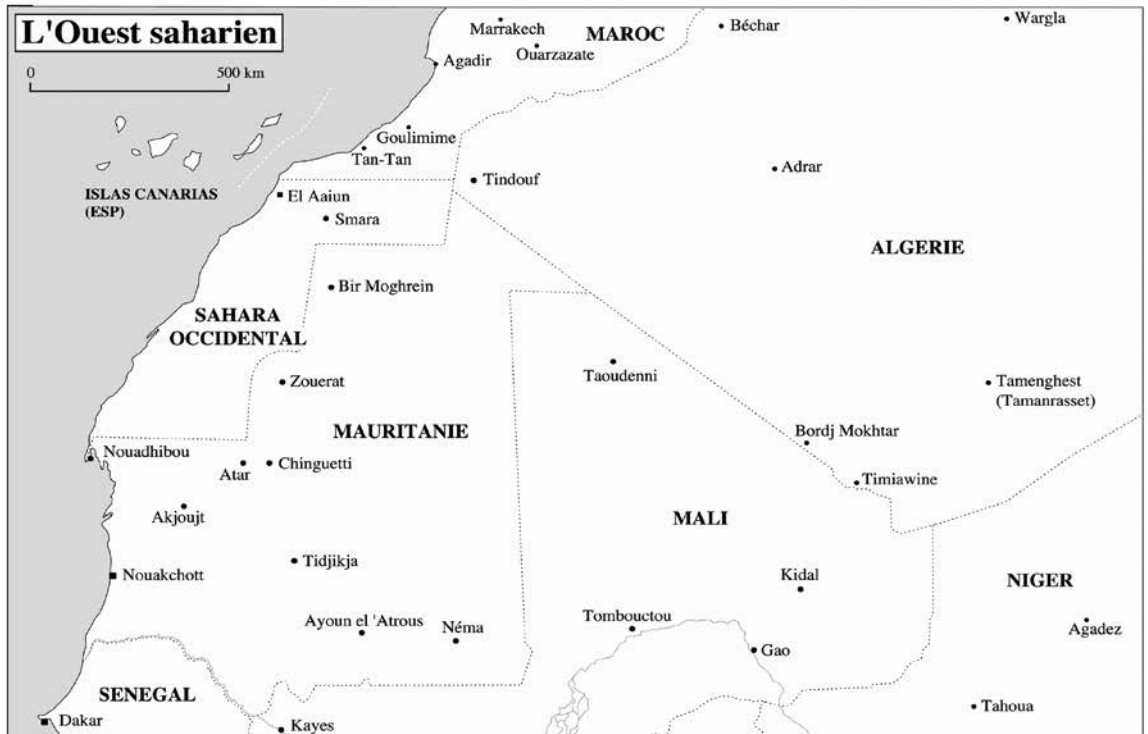
campements de réfugiés. A relever aussi le compte rendu de l'ouvrage de Claire Cécile Mitatre, «Au nord du Sud», une analyse ethnographique et socio-politique des populations sahraouies du Sud Maroc.

peuple sahraoui vous fera parvenir gratuitement le cahier qui vous intéresse.

Emmanuel Martinoli

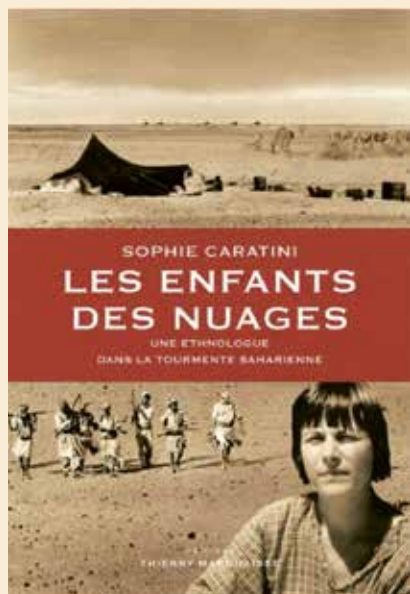
Depuis quelques semaines les cahiers sont publiés sur cairn.info, ce qui permet l'accès à chaque contribution et donnera à la publication, espérons-le, un plus grand retentissement.

La lecture des cahiers de l'Ouest saharien est exigeante. Mais pour celui ou celle qui veut connaître et comprendre quelque peu les sociétés sahariennes et sahéliennes, en suivre l'historique et les évolutions, l'effort sera récompensé. Le Comité suisse de soutien au



L'espace de l'Ouest saharien.

Photo SP



LES ENFANTS DE NUAGES

Sophie Caratini

Près de cinquante ans après son premier voyage en Mauritanie, Sophie Caratini revient sur cette expérience fondatrice de sa carrière d'anthropologue et de sa vie de femme.

Cette nouvelle version de son récit autobiographique, largement remaniée et complétée, en accentue la valeur de témoignage historique. Elle éclaire en particulier l'effondrement du grand nomadisme chamelier et les débuts du combat pour l'indépendance des révolutionnaires sahraouis.

Paru chez Le Seuil

ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Internet www.arso.org

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern